



Fondation Médecins Sans Frontières  
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Fondation Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil d'Administration de la Fondation Médecins Sans Frontières,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la trésorière le 9 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, telles que décrites dans la note 5 de l'annexe aux comptes annuels, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2018-12 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière arrêté le 9 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la trésorière.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 9 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Joël Fusil

Isabelle Tracq-sengeissen

# ETATS FINANCIERS FONDATION MSF

**31 décembre 2019**



---

**LA FONDATION**  
*Terrain d'innovations.*

## BILAN FONDATION MSF AU 31 DECEMBRE 2019

en euros	ACTIF				en euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2019	Net 2018		2 019	2 018
Concessions/licences	32 087	32 087	0	0	<b>Dotation initiale</b>	<b>806 584</b>	<b>806 584</b>
					<b>Dotation statutaire</b>	<b>47 053</b>	<b>47 053</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>32 087</b>	<b>32 087</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables par la Fondation MSF</b>	<b>1 646 775</b>	<b>1 646 775</b>
Terrains	3 349 452	0	3 349 452	3 349 452	<b>Réserves d'investissement</b>	<b>4 275 864</b>	<b>4 529 800</b>
Constructions	9 531 765	4 272 487	5 259 278	5 542 667	Autres réserves	1 658 878	1 498 866
Installations et divers aménagements	5 007 751	2 902 722	2 105 030	2 364 929	<b>Fonds disponibles</b>	<b>1 658 878</b>	<b>1 498 866</b>
Matériels, mobilier, informatique	8 129	8 129	0	0	Résultat	-66 180	-93 925
Immobilisation en cours	2 953 929	0	2 953 929	872 421	<b>Total fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>8 368 974</b>	<b>8 435 153</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>20 851 026</b>	<b>7 183 338</b>	<b>13 667 688</b>	<b>12 129 468</b>	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par la Fondation MSF	65 585	72 679
Dépôts et cautionnements	5 000	0	5 000	0	<b>Total autres fonds propres</b>	<b>65 585</b>	<b>72 679</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>8 434 558</b>	<b>8 507 832</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>20 888 113</b>	<b>7 215 425</b>	<b>13 672 688</b>	<b>12 129 468</b>	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>32</b>	<b>130</b>
Créances clients groupe MSF	48 779	0	48 779	105 374	<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>	<b>401 066</b>	<b>338 876</b>
Créances sur autres sections MSF	484	0	484	0	Emprunts et dettes assimilées	6 000 000	6 000 000
Autres créances	878 909	0	878 909	18 859	Soldes créditeurs de banque		0
<b>Créances brutes</b>	<b>928 172</b>	<b>0</b>	<b>928 172</b>	<b>124 233</b>	Dettes financières sur groupe MSF	3 116 575	1 527 644
<b>Valeurs mobilières de placement et assimilés</b>	<b>3 379 143</b>	<b>0</b>	<b>3 379 143</b>	<b>3 008 580</b>	Dettes autres sections MSF		13 329
Banques et CCP	898 058	0	898 058	1 232 506	Dettes fournisseurs	56 204	16 342
Dons à l'encaissement	159 961	0	159 961	89 872	Dettes fiscales et sociales	241 604	221 479
<b>Disponibilités</b>	<b>1 058 019</b>	<b>0</b>	<b>1 058 019</b>	<b>1 322 378</b>	Autres dettes	100	
Ecarts de conversion actif	39	0	39	0	<b>Dettes</b>	<b>9 414 482</b>	<b>7 778 795</b>
Charges constatées d'avance	75 871	0	75 871	41 007	Ecart de conversion passif		32
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>75 910</b>	<b>0</b>	<b>75 910</b>	<b>41 007</b>	Produits constatés d'avance	863 793	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 441 244</b>	<b>0</b>	<b>5 441 244</b>	<b>4 496 197</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>863 793</b>	<b>32</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>26 329 357</b>	<b>7 215 425</b>	<b>19 113 932</b>	<b>16 625 665</b>	<b>TOTAL PASSIF EXIGIBLE</b>	<b>10 278 276</b>	<b>7 778 827</b>
Engagements reçus			0	0	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>19 113 932</b>	<b>16 625 665</b>
					Engagements donnés	0	0

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

	CHARGES			PRODUITS	
	2 019	2 018		2 019	2 018
Médicaments et matériel médical	48 569	0	Dons collectés auprès du public	2 093 195	2 158 530
Equipement et matériel	2 120	3 690	Dons organismes privés	478 492	360 500
Matières, fournitures et petits matériels	10 082	417	Libéralités	4 875	0
Etudes et prestations incorporées	6 572	0	<b>Dons privés</b>	<b>2 576 562</b>	<b>2 519 030</b>
Achats pour revente	212	4 917			
<b>Achats de matières &amp; autres appros</b>	<b>67 555</b>	<b>9 024</b>			
			Groupe MSF France	498 780	498 780
Prestations de services diverses	125 209	109 233	<b>Prestations de services</b>	<b>498 780</b>	<b>498 780</b>
Loyers et charges locatives	20 000	19 458			
Location de matériel	299				
Entretien, maintenance et réparations	4 910	16 375			
Assurances	14 529	10 628	Produits des activités annexes	215	1 146
Documentation	5 046	8 837	Autres produits de gestion courante	49 394	55 659
Honoraires	95 637	43 882	<b>Autres produits exploitation</b>	<b>49 609</b>	<b>56 805</b>
Information/publications	125 806	73 240			
Déplacements et frais de mission	63 154	29 257			
Frais de représentation	1 554	3 221			
Frais postaux et de télécommunication	71 405	63 788			
Frais bancaires et assimilés	5 405	3 253			
Subventions d'exploitation	679 055	633 490			
<b>Services extérieurs</b>	<b>1 212 008</b>	<b>1 014 662</b>			
<b>Achats et services extérieurs</b>	<b>1 279 563</b>	<b>1 023 686</b>			
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>116 841</b>	<b>107 995</b>			
Salaires	680 393	607 919			
Charges sociales et assurances	321 252	321 287			
<b>Charges de personnel France</b>	<b>1 001 645</b>	<b>929 206</b>			
<b>Charges de personnel national</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
Salaires et charges refacturés	195 836	282 626			
<b>Autres charges de personnel</b>	<b>195 836</b>	<b>282 626</b>			
<b>Charges de personnel</b>	<b>1 197 481</b>	<b>1 211 832</b>			
<b>Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.</b>	<b>552 617</b>	<b>599 929</b>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 146 501</b>	<b>2 943 441</b>	<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>3 124 951</b>	<b>3 074 615</b>
Pertes de change	611	2 018	Produits des placements	222	
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	32		Intérêts des comptes rémunérés	10 757	8 019
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>643</b>	<b>2 018</b>	Produits de change		676
			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10 979</b>	<b>8 695</b>
Charges exceptionnelles	0	0	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	130	
			Reprises sur subventions investissement	7 094	18 290
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 223</b>	<b>18 290</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 147 144</b>	<b>2 945 459</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>3 143 154</b>	<b>3 101 600</b>
Engagements à réaliser sur ressources affectées	218 380	338 876	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	156 191	88 811
<b>RESULTAT POSITIF</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>RESULTAT NEGATIF</b>	<b>66 180</b>	<b>93 925</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 365 524</b>	<b>3 284 335</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 365 524</b>	<b>3 284 335</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>					
Personnel Bénévole	0	0	Bénévole	0	0
Secours en nature	0	0	Dons en nature	0	0
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 051 780	0	Prestations en nature	1 051 780	0

# ANNEXES 2019

## DES COMPTES SOCIAUX DE LA FONDATION MSF

(EN EUROS)

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En 2019 la Fondation a reçu de la Fondation Tides dans le cadre de la compétition « AI Global Impact Challenge » un prix d'un montant de 1,3 millions de dollars pour le développement d'ASTapp, application mobile gratuite d'aide au diagnostic de la résistance aux antibiotiques. Sur ce montant, 329 960 dollars ont été encaissés au 31 décembre 2019.

A cette contribution monétaire, s'est ajoutée une contribution en nature équivalente à 6 collaborateurs mis à disposition pendant 6 mois par Google et valorisée à 1 170 000 dollars.

A la date de l'établissement des comptes de la Fondation, la pertinence de l'information comptable telle que présentée au 31 décembre 2019 n'est pas affectée par la pandémie de COVID-19. Celle-ci par ailleurs ne remet pas en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation.

La Fondation a emménagé dans ses nouveaux locaux le 28 octobre 2019, situés au 14-34 avenue Jean Jaurès, 75019, Paris. Les démarches de changement d'adresse de la Fondation MSF ont été réalisées à la préfecture le 12 décembre 2019 et à l'INSEE dans la même période.

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016.

L'activité de la Fondation est intégrée à 100% dans les comptes combinés du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans les comptes combinés de Médecins Sans Frontières International, appelé Mouvement MSF

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## 2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Terrains	Non amortis
Bâtiment d'activités-Structure	20- 60
Bâtiment d'activités-Façade	15 -20
Bâtiment logement-Structure/Façade	20 - 50
Bâtiment garage-Constructions	20
Bâtiment d'activités-Equipements techniques	15 - 20
Honoraires sur travaux*	40
Bâtiment d'activités-Installations générales	10 - 20
Bâtiment d'activités-Agencements/Aménagements	20
Bâtiment Logement-Equipements techniques	15 - 20
Bâtiment logement-Installations générales	10 - 20
Matériels de bureau et informatique	2 - 15
Matériels de transport	10
Mobilier	5 - 25

\*Les honoraires sur travaux, considérés comme accessoires à l'actif principal sont enregistrés en immobilisations corporelles. Il a été choisi, compte tenu de leur caractère transversal, de ne pas les ventiler sur les actifs principaux mais de les identifier comme composant à part entière amortissable sur la durée moyenne des principaux composants soit 40 ans.

## 2.2 Financements et legs à recevoir ou perçus d'avance

### Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, la Fondation comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières précisées dans les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, la Fondation présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition « sine qua non ». En l'absence de réalisation, la décision

d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements sont enregistrés en produit qu'une fois la condition levée. A la clôture de chaque exercice, la partie de ces financements non reçue et non justifiée par des dépenses présentées aux bailleurs est inscrite en hors bilan, pour un montant équivalent, en "engagements reçus" et en "engagements donnés".

## **Legs**

Les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation et destinés à être cédés par la Fondation suivent les mouvements comptables suivants :

- Dès acceptation par le Conseil d'administration les legs sont enregistrés en hors bilan dans les « engagements reçus – Legs nets acceptés par le Conseil d'administration", pour leur valeur estimée nette des charges pouvant les grever.
- Au cours de l'exercice, les produits des biens réalisés sont comptabilisés sur la base des encaissements.
- En fin d'exercice, les règles de rattachement en produits, pouvant générer des produits à recevoir, sont les suivantes :
  - Valeurs immobilières : date de l'acte authentique de vente.
  - Valeurs mobilières : date d'exécution de l'ordre de vente.
  - Assurances-vie : date du chèque ou du crédit en compte du virement, émis par l'assureur.
  - Loyers : date d'encaissement.

En cas de gestion temporaire d'un bien légué ou donné, les loyers perçus et les charges de fonctionnement correspondantes sont inscrits en résultat d'exploitation.

Par ailleurs, les charges exposées au-delà de la valeur de la succession sont inscrites en charges d'exploitation.

## **2.3 Créances**

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement.

## **2.4 Valeurs mobilières de placement**

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice la Fondation vend et rachète immédiatement ses placements afin de les valoriser au dernier cours connu à la date de la clôture de l'exercice.

## **2.5 Conversion des devises étrangères**

Les créances en devises et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

## 2.6 Disponibilités

Les disponibilités comprennent des comptes de banques et de caisses.

Les dons reçus en chèques jusqu'à fin janvier de l'année suivante et datés de l'année de clôture, sont rattachés aux recettes de l'exercice clos et inscrits en dons remis à l'encaissement à la clôture de l'exercice.

## 2.7 Fonds propres

Les fonds propres se composent :

### **Des fonds propres sans droit de reprise, eux-mêmes constitués :**

- De la dotation initiale de la Fondation MSF ;

Selon le règlement CRCn°2009-1 applicable à compter du 1/1/2010, la dotation initiale est considérée comme un ensemble d'actifs non consommables et aliénables classée dans un compte unique: 1022.2. La dotation initiale d'un montant de 806 584 euros se ventile à l'actif sur les comptes immobilisations corporelles pour 459 376 euros et en valeurs de placement pour 347 208 euros. Les immobilisations inscrites à la dotation correspondent à l'acquisition en 1992 d'une partie du site logistique de Bordeaux financée, avec l'autorisation administrative de la Préfecture de Paris, par aliénation d'une partie des titres composant la dotation initiale de la Fondation.

- De la dotation statutaire de la Fondation MSF ;

Selon l'article 12 des statuts de la Fondation, est prévue la constitution d'une dotation statutaire accrue du produit des libéralités acceptées sans affectation spéciale ou dont le donateur ou le testateur ne prescrit pas l'affectation et dont la capitalisation aura été décidée par le conseil d'administration. Elle est également accrue d'une fraction de l'excédent des ressources annuelles nécessaire au maintien de sa valeur. Elle peut être accrue en valeur absolue par décision du conseil d'administration."

- Des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par la Fondation ;

Il s'agit des subventions attribuées par des organismes publics pour des investissements :

- Nécessaires au fonctionnement pérenne de la Fondation,
- Et dont le financement du renouvellement sera, à terme, à la charge exclusive de la Fondation.

Les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par la Fondation une fois inscrites, ne sont pas reprises au compte de résultat.

Dans le cas contraire, les subventions d'investissement sont considérées comme affectées à un bien non renouvelable par la Fondation et traitées en « autres fonds propres".

- Des réserves d'investissement ;

Elles correspondent aux fonds privés reçus des sections du mouvement Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice, à la hausse lors de nouveaux financements et à la baisse pour la part des dotations aux amortissements des actifs financés. Elles matérialisent ainsi la valeur nette comptable des immobilisations financées par ces tiers.

- Des autres réserves ;

Elles sont mouvementées de l'affectation du résultat de l'année précédente.

Le résultat de la Fondation MSF dégagé à la clôture de l'exercice est affecté par ordre de priorité :

- À la dotation statutaire pour les cas explicités ci-avant ;
- Aux réserves d'investissement pour la part relative à l'amortissement annuel des agrandissements du site de Bordeaux, et aux nouveaux financements reçus ;
- Aux autres réserves pour le solde.

### **Des autres fonds propres :**

Ils sont constitués des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par la Fondation.

Elles sont enregistrées dès notification de la décision d'attribution à la Fondation et en fonction de leur affectation aux biens. Une reprise des subventions au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens acquis ou créés au moyen de la subvention, pour un montant proportionnel aux dotations aux amortissements des immobilisations ainsi financées.

## **2.8 Fonds dédiés**

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs, des fondateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par la Fondation de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » inscrit au compte de résultat.

## **2.9 Provisions pour risques**

La Fondation applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si la Fondation a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances de réalisation.

## 2.10 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par la Fondation est conforme au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations. Le compte d'emploi annuel des ressources complète la lecture de l'utilisation des fonds reçus par la Fondation.

## 2.11 Produits des dons, legs et subventions

Les legs et donations qui ne sont pas constitués d'immobilisations dont la Fondation conserve l'usage pour ses besoins de fonctionnement sont comptabilisés en résultat.

A la clôture de l'exercice, les legs et dons affectés par les testateurs et donateurs à un projet défini et qui n'ont pas fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, font l'objet d'une inscription en "Fonds dédiés". (Voir également 2.8 "Fonds dédiés").

Les ressources issues des dons, legs et subventions sont comptabilisées en produits d'exploitation et constatées conformément aux règles de césures précisées aux points 2.2 "Financements et legs à recevoir ou perçus d'avance" et 2.6 "Disponibilités".

## 2.12 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées au point 2.4 "Valeurs mobilières de placement" et 2.5 "Conversion des devises étrangères".

Le résultat financier sur les opérations de change provient :

- De l'effet de la réévaluation au cours de clôture des comptes de banque et caisse en devises étrangères,
- Et des mouvements de dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture).

Les écarts de change générés lors du règlement des créances et des dettes en devises en raison des différences de taux de change constituent des charges et produits d'exploitation.

## 2.13 Engagements à réaliser sur ressources affectées et report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique "Engagements à réaliser sur ressources affectées" correspondent au bilan à l'augmentation des "Fonds dédiés". Elles sont reprises en compte de résultat au cours des exercices suivants et au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte "Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs". Les fonds dédiés inscrits au bilan diminuent à hauteur de ces reprises. (Voir également 2.8 "Fonds dédiés").

## 2.14 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne représentent pas un montant significatif. Elles ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels de la Fondation ("Engagements en matière de pensions et de retraites").

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projetées qui consiste à projeter les droits acquis par chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de : 62 ans
- taux moyen d'augmentation de salaire : 1,15 %
- taux d'actualisation : 0.77 %
- taux moyen de rotation du personnel de 0 %
- taux de charges sociales : 57.00%

## 2.15 Régime fiscal

La Fondation reconnue d'utilité publique n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités.

### 3. DETAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1 Détail de l'actif

##### ✓ Détail des immobilisations et des amortissements

Libellé	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					Montant net en fin d'exercice
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Dotations	Reprises	Reclassement	Cumul en fin d'exercice	
Concessions/licences	32 087				32 087	32 087				32 087	0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>32 087</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32 087</b>	<b>32 087</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32 087</b>	<b>0</b>
Terrains	3 349 452				3 349 452	0				0	3 349 452
Constructions	9 531 765				9 531 765	3 989 098	283 389			4 272 487	5 259 278
Installations et divers, aménagements	4 998 423	9 329			5 007 751	2 633 494	269 228			2 902 722	2 105 030
Matériel, mobilier, informatique	8 129	2 861	2 861		8 129	8 129				8 129	0
Immobilisations en cours	872 421	2 081 508			2 953 929	0				0	2 953 929
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 760 189</b>	<b>2 093 698</b>	<b>2 861</b>	<b>0</b>	<b>20 851 026</b>	<b>6 630 721</b>	<b>552 617</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 183 338</b>	<b>13 667 688</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 792 276</b>	<b>2 093 698</b>	<b>2 861</b>	<b>0</b>	<b>20 883 113</b>	<b>6 662 808</b>	<b>552 617</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 215 425</b>	<b>13 667 688</b>

La Fondation est propriétaire de la base logistique et du centre de formation de Médecins Sans Frontières à Bordeaux (Mérignac), loués et exploités respectivement par l'Association MSF Logistique pour ses activités de Supply Chain (achat, approvisionnement, stockage, assemblage en kit, préparation de commandes, transport jusqu'au terrain) et par l'Association MSF pour ses activités de formation. Les immobilisations en cours de l'exercice 2019 concernent principalement les travaux de construction du nouveau centre de formation de l'Association MSF, le Centre Jacques Pinel

Pour mémoire, par décision du Conseil d'Administration de la Fondation, à compter du 1er janvier 2016, les ressources non affectées issues de la générosité publique ne financent aucun investissement lié à l'ensemble immobilier de Bordeaux (Mérignac) ni aucune dépense relative à l'exploitation de ce site.

✓ Créances sur entités du groupe MSF

Libellé	Montant brut	Dépréciation	Montant net
MSF France	48 779		48 779
<b>TOTAL</b>	<b>48 779</b>	<b>0</b>	<b>48 779</b>

L'ensemble de cette créance est à moins d'un an.

La créance de 48 779 euros à fin 2019 correspond à la facturation à l'Association MSF de la taxe foncière et autres impôts relatifs à la location des espaces de formation sur le site de Mérignac.

✓ Créances sur autres sections MSF

Libellé	Montant brut	Dépréciation	Montant net
MSF USA	484		484
<b>TOTAL</b>	<b>484</b>	<b>0</b>	<b>484</b>

L'ensemble de cette créance est à moins d'un an.

La créance de 484 euros à fin 2019, correspond à un avoir de MSF USA sur la facturation d'un expatrié mis à disposition pour le projet de recherche sur les prothèses 3D.

✓ Créances clients, comptes rattachés et autres créances

Libellé	Montant Brut	Dépréciation	Montant Net
<b>Clients, comptes rattachés et avances versées sur commandes</b>	<b>83</b>		<b>83</b>
Fournisseurs débiteurs	1 651		1 651
Avances et prêts au personnel	50		50
Organismes sociaux	3 390		3 390
Etats, Impôts & Taxes Assimilées	9 942		9 942
Débiteurs divers	863 793		863 793
<b>Autres créances</b>	<b>878 827</b>	<b>0</b>	<b>878 827</b>
<b>TOTAL</b>	<b>878 909</b>	<b>0</b>	<b>878 909</b>

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an, à l'exception de la créance de 863 793 euros qui représente le financement à recevoir de la Fondation Tides pour le projet ASTapp conformément aux dispositions suivantes :

Libellé	Montant contractualisé en USD	Montant encaissé	Devise d'encaissement	Montant non encaissé en EURO (taux 31.12.19)
2019	329 960	329 960	USD	n.a
2020	606 810	n.a	n.a	540 347
2021	363 230	n.a	n.a	323 446
<b>TOTAL</b>	<b>1 300 000</b>	<b>329 960</b>		<b>863 793</b>

### ✓ Valeurs de placement et disponibilités

Libellé	Montant Brut	Dépréciation	Montant Net
Compte livret	3 328 432		3 328 432
Livret A	50 711		50 711
<b>Valeurs mobilières de placement et assimilés</b>	<b>3 379 143</b>	<b>0</b>	<b>3 379 143</b>
Banques et CCP - Fondation MSF	641 705		641 705
Banques et CCP - Fondation Abrisée - FIFHA	256 353		256 353
Dons à l'encaissement - Fondation MSF	159 961		159 961
<b>Disponibilités</b>	<b>1 058 019</b>	<b>0</b>	<b>1 058 019</b>

Le portefeuille de placements de la Fondation au 31 décembre 2019 est constitué de 2 livrets d'épargne Euros pour une valeur comptable de 3 379 143 euros. Ce montant comprend à la part de la dotation initiale pour une valeur de 347 208 euros.

Les 1 058 019 euros de disponibilités de la Fondation incluent 256 353 euros de la Fondation abritée « FIFHA – Fondation Innovators For Humanitarian Action ».

### ✓ Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 75 871 euros. Elles concernent les assurances dommages ouvrage et travaux de l'extension du site de Bordeaux (Mérignac).

## 3.2 Détail du passif

### ✓ Détail des fonds propres

Libellé	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Après affectation du résultat de l'exercice précédent	Mouvements de l'exercice sur subventions	Résultat de l'exercice	Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat
Dotation Initiale	806 584		806 584			806 584
Dotation statutaire	47 053		47 053			47 053
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par Fondation MSF	1 646 775		1 646 775			1 646 775
Réserves d'investissement	4 529 800	-253 937	4 275 864			4 275 864
Autres réserves	1 498 866	160 012	1 658 878			1 658 878
Résultat	-93 925	93 925	0		-66 180	-66 180
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par Fondation MSF	72 679		72 679	-7 094		65 585
<b>TOTAL</b>	<b>8 507 832</b>	<b>0</b>	<b>8 507 832</b>	<b>-7 094</b>	<b>-66 180</b>	<b>8 434 558</b>

Au sein des autres réserves, les fonds non consommés, non affectés issus de la générosité du public s'élèvent à 1 248 568 euros au 31 décembre 2019.

### Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par la Fondation

Libellé	Montant net en début d'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant net en fin d'exercice
Subvention du Conseil Général de Bordeaux	496 775		496 775
Subvention du Conseil Régional de Bordeaux	500 000		500 000
Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux	500 000		500 000
Subvention de la Ville de Mérignac	150 000		150 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 646 775</b>		<b>1 646 775</b>

L'ensemble de ces subventions a contribué au financement en 2012 de l'extension de la plateforme logistique de Bordeaux (Mérignac) exploitée par l'Association MSF Logistique et propriété de la Fondation.

## Réserves d'investissement

Libellé	Montant net en début d'exercice	Augmentation de l'exercice	Part d'affectation du résultat N-1	Montant net en fin d'exercice
Dons privés collectés en France	40 654		-2 279	38 375
Financement MSF USA	155 710		-8 729	146 981
Financement MSF SUISSE	37 479		-2 101	35 378
Financement MSF France	353 175		-19 799	333 376
<b>INVESTISSEMENT DE 2003 POUR EXTENSION DU SITE DE MERIGNAC*</b>	<b>587 018</b>		<b>-32 908</b>	<b>554 110</b>
Financement MSF USA	2 344 431		-131 427	2 213 004
Financement MSF SUISSE	781 477		-43 809	737 668
Financement MSF Espagne	816 875		-45 793	771 082
<b>INVESTISSEMENT DE 2011 POUR EXTENSION DU SITE DE MERIGNAC*</b>	<b>3 942 782</b>		<b>-221 029</b>	<b>3 721 754</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 529 800</b>		<b>-253 937</b>	<b>4 275 864</b>

\* Le site de Mérignac s'entend de la plateforme logistique de MSF exploitée et louée par l'Association MSF Logistique à la Fondation.

Le résultat affecté par décision du Conseil d'Administration en diminution des réserves d'investissement matérialise la consommation des financements au prorata de leur contribution au projet initial.

## Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par la Fondation

Libellé	Montant net en début d'exercice	Quote part virée au résultat	Montant net en fin d'exercice
Subvention du Conseil Général de Bordeaux	13 713	-1 338	12 374
Subvention du Conseil Régional de Bordeaux	13 713	-402	11 036
Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux	13 713	-2 677	13 311
Subvention de la Ville de Mérignac	4 114	-1 338	2 775
Subvention du fonds européen de développement régional FEDER	27 426	-1 338	26 087
<b>TOTAL</b>	<b>72 679</b>	<b>-7 094</b>	<b>65 585</b>

## ✓ Provisions pour risques

Une provision pour risque de 32 euros sur perte de change latente a été constatée en 2019.

## ✓ Fonds dédiés

Libellé	Source	Montant en début d'exercice	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	Montant en fin d'exercice
Projet ASTapp	Autres fonds privés	0	27 380	0	27 380
Projet 3D	Autres fonds privés	273 472	0	-156 191	117 280
Fondation Innovators For Humanitarian Action (FIFHA)	Générosité du public	30 000	66 000	0	96 000
Fondation Innovators For Humanitarian Action (FIFHA)	Autres fonds privés	35 405	125 000	0	160 405
<b>TOTAL</b>		<b>338 876</b>	<b>218 380</b>	<b>-156 191</b>	<b>401 066</b>
<i>Dont Générosité du public</i>		<i>30 000</i>	<i>66 000</i>	<i>0</i>	<i>96 000</i>
<i>Dont Autres fonds privés</i>		<i>308 876</i>	<i>152 380</i>	<i>-156 191</i>	<i>305 066</i>

Au 31 décembre 2019, les fonds dédiés qui seront utilisés en 2020 sont constitués de 27 380 euros reçus de la Fondation Tides (Google Agreement) pour le projet ASTapp, de 117 281 euros provenant de la générosité du public pour le projet 3D et de 256 405 euros reçus de la Fondation abritée « FIFHA – Fondation Innovators For Humanitarian Action » pour ses activités futures.

## ✓ Détail du passif exigible

### Emprunts et dettes assimilées

Il s'agit du financement de 6 000 000 d'euros octroyé par l'Association MSF pour l'extension de la plateforme logistique exploitée par l'Association MSF Logistique, conformément à l'accord du 11 avril 2008.

### Dettes sur entités du groupe MSF

Libellé	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Versement par l'Association MSF pour travaux commencés en 2018	77 052	2 183 391
Versement par l'Association MSF pour travaux commencés en 2011	133 480	0
Versement par l'Association MSF pour le compte de MSF Logistique	586 048	216 189
<b>AVANCES DE TRESORERIE PAR MSF ASSOCIATION</b>	<b>796 580</b>	<b>2 399 580</b>
<b>SUBVENTION À VERSER À EPICENTRE</b>	<b>241 993</b>	<b>407 512</b>
Association MSF	451 193	309 483
EUP	18 420	0
SCI MSF	19 458	0
<b>FACTURES À PAYER</b>	<b>489 071</b>	<b>309 483</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 527 644</b>	<b>3 116 575</b>

Hormis les avances de trésorerie faite par l'Association MSF, l'ensemble des subventions à verser et factures à payer est à moins d'un an.

La trésorerie avancée par l'Association MSF concerne :

- Pour les travaux commencés en 2018, l'aménagement du Centre Jacques Pinel dédié à la formation des métiers de l'humanitaire,
- L'aménagement des bureaux et espaces de travail de l'Association MSF Logistique à laquelle l'Association MSF avance les fonds.

## Dettes sur autres sections MSF

Il n'y a aucune dette sur autres sections MSF. Celles-ci s'élevaient à 13 329 euros à l'ouverture de l'exercice.

## Dettes fournisseurs

Libellé	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs	12 342	49 004
Fournisseurs facture à recevoir	4 000	7 200
<b>TOTAL</b>	<b>16 342</b>	<b>56 204</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

## Dettes fiscales et sociales

Libellé	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Impôts et taxes, versements assimilés	3 405	12 425
Personnel	314	672
Organismes sociaux	51 099	60 775
Provisions congés payés, CET, précarité	166 662	167 732
<b>TOTAL</b>	<b>221 479</b>	<b>241 604</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

## Autres dettes

Elles correspondent pour 100 euros à un don reversé à l'Association MSF en 2020. Il avait été encaissé par erreur sur la Fondation.

## Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2019 matérialisent la quote-part des financements de la Fondation Tides (Google Agreement) affectés aux exercices suivants, selon le plan pluriannuel d'utilisation des fonds.

### 3.3 Détail du compte de résultat

Les **produits et charges** ventilés par nature, sont présentés dans le compte de résultat.

Les **charges** incluent des subventions d'exploitation correspondant au financement que la Fondation consacre aux projets Minilab et à la recherche scientifique sur le vaccin contre la fièvre jaune. Les bénéficiaires de ces financements sont les suivants :

Bénéficiaires du financement	Objet du financement	Montant
MSF Association	MiniLab	137 971
Association Epicentre	Etude sur vaccin fièvre jaune	407 511
Individus	Bourses d'étude	133 572
<b>TOTAL</b>		<b>679 054</b>

Le **résultat financier** est excédentaire de 10 336 euros.

Le **résultat exceptionnel** de 7 223 euros est constitué principalement de la reprise en compte de résultat des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par la Fondation.

Le **résultat net** est déficitaire de 66 180 euros, intégralement générés par l'activité immobilière. Celle-ci correspond à la gestion patrimoniale du site de Bordeaux (Mérignac), les charges sont très majoritairement constituées de dotations aux amortissements du site et les produits comprennent les revenus de sa location ainsi que la part de subvention d'investissement reprise au compte de résultat.

Libellé	Activité immobilière	Activités opérationnelles	Montant
Produits	554 653	2 744 692	<b>3 299 345</b>
Charges	620 833	2 744 692	<b>3 365 525</b>
<b>Résultats</b>	<b>-66 180</b>	<b>0</b>	<b>-66 180</b>
<b>Résultat net des dotations aux amortissements</b>	<b>486 437</b>	<b>0</b>	<b>486 437</b>

L'**activité immobilière** est structurellement déficitaire en raison des annuités d'amortissement des actifs dont le financement a été comptabilisé en produit, en une fois, à leur encaissement.

Hors charges d'amortissement, l'activité immobilière dégage un excédent de 486 437 euros.

Le résultat des **activités opérationnelles** de la Fondation est à l'équilibre.

## **3.4 Engagements hors bilan**

### **Engagements reçus**

Aucun engagement hors bilan n'est à constater au 31 décembre 2019.

### **Engagements donnés**

Aucun engagement hors bilan n'est à constater au 31 décembre 2019 hormis les indemnités de fin de carrière.

### **Engagements en matière de pensions et de retraites**

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice représentent un montant de 75 773 euros.

Aucune provision pour indemnités de départ à la retraite n'est comptabilisée dans les comptes de la Fondation.

## **4 AUTRES INFORMATIONS**

### **4.1 Honoraires de commissariat aux comptes**

Le montant des honoraires du cabinet ERNST & YOUNG au titre de l'exercice 2019 s'élève à 9 000 euros hors taxes.

### **4.2 Effectif**

L'effectif moyen de la Fondation MSF sur l'exercice clos au 31 décembre 2019 est de 11.6 exprimé en Equivalent Temps Plein.

### **4.3 Contributions volontaires en nature**

L'entreprise Google a gracieusement mis à la disposition de la Fondation six de ses collaborateurs dans le cadre du projet ASTapp, lauréat du Google Impact Challenge. Cette contribution en nature a été valorisée par Google de la façon suivante : 25 semaines de travail à 40 heures par semaine, soit 1000 heures par collaborateur équivalent à 195 000 dollars par collaborateur soit un total de 1 170 000 dollars pour six collaborateurs à temps plein. Au taux moyen USD/EUR des 6 derniers mois de l'exercice, cela représente 1 051 780 euros de prestations en nature.

### **4.4 Conseil d'administration**

La Fondation MSF est administrée par un conseil d'administration dont aucun membre n'est rémunéré au titre de sa fonction d'administrateur.

## 4.5 Les trois premières rémunérations versées sur l'exercice

Le cumul annuel des trois premières rémunérations versées en 2019 par la Fondation MSF s'élève à 216 057 euros. Ces rémunérations correspondent aux salaires, aux congés payés et indemnités versés dans le cadre d'éventuels départs.

Source : DSN (Déclaration Sociale Nominative)

### Rémunération brute mensuelle des 3 premiers postes de la grille des salaires

Dr Jean-Hervé BRADOL	Directeur d'étude	6 061 €
Mme Clara NORDON	Directrice Générale	5 591 €
Mr Fabrice WEISSMAN	Directeur d'étude	5 246 €

Les 3 rémunérations ci-dessus correspondent à des postes de salariés de la Fondation MSF.

Ces personnes ne perçoivent que des revenus salariaux. Elles ne bénéficient d'aucune autre rémunération accessoire (primes, intéressement et/ou participation, avantage en nature). Leur rémunération est versée sur 13 mois.

## 5. LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (EN EUROS)

EMPLOIS	Emplois de 2019	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées en 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019
			<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE</b>		<b>1 248 568</b>
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 606 010</b>	<b>1 491 098</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>2 098 070</b>	<b>2 098 070</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>	1 829 269	888 761	<b>1.1 Dons et legs collectés</b>	1 973 495	
Actions réalisées directement	1 37 971	137 971	Dons manuels non affectés	119 700	
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	4 875	
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	231 238	56 854	Legs et autres libéralités non affectés	-	
Actions réalisées directement	407 512	407 512	Legs et autres libéralités affectés		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique</b>		
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>264 238</b>	<b>264 238</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	264 238	264 238	<b>2- AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>478 492</b>	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-	<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>566 462</b>	
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>276 864</b>	<b>276 734</b>			
			<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>3 143 024</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>32</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>130</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>218 380</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>156 191</b>	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>-</b>	<b>66 000</b>
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>66 180</b>	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>3 365 524</b>	<b>2 032 070</b>	<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>3 365 524</b>	<b>2 032 070</b>
<b>VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>-</b>			
<b>VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>-</b>			
<b>VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>2 032 070</b>	<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>2 032 070</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>1 248 568</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales		1 051 780	Bénévolat		-
Frais de recherches de fonds		-	Prestations en nature		1 051 780
Frais de fonctionnement et autres charges		-	Dons en nature		-

## 5.1 Principes, règles et méthodes du compte d'emploi des ressources

### ✓ Généralités

Par application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources (CER) est intégré dans l'annexe aux états financiers, accompagné des informations relatives à son élaboration.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008, qui complète la réglementation applicable en matière de présentation des comptes des associations, (loi n° 91-772 du 7 août 1991 et arrêté du 30 juillet 1993), le compte d'emploi des ressources de la Fondation est établi selon les principes édictés par le règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Le CER rend compte, pour une année donnée, de la composition des dépenses, de l'origine des ressources issues de la générosité publique et de leur utilisation pour financer les dépenses et les investissements.

Côté emplois, le CER regroupe les charges dans cinq rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées.

Le CER présente distinctement les dépenses de missions sociales réalisées en France, celles réalisées à l'étranger, et les versements à d'autres organismes (par opposition aux actions directement mises en œuvre par la Fondation).

Une colonne est dédiée à la présentation de l'affectation par type d'emploi des ressources collectées auprès du public, celles-ci pouvant être affectées aux charges de l'exercice mais également aux investissements.

Côté ressources, le CER regroupe les produits dans six rubriques distinctes : les ressources collectées auprès du public, les autres fonds privés, les subventions et autres concours publics, les autres produits, les reprises de provision et le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs ; Les ressources collectées auprès du public s'entendent comme l'ensemble des dons et legs reçus des particuliers. Elles sont suivies sur une colonne particulière. Celle-ci permet de faire le lien entre :

- le montant des ressources non affectées collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice (part des réserves provenant de la générosité publique en début d'exercice),
- les ressources collectées auprès du public sur l'exercice,
- l'utilisation sur l'exercice des ressources collectées auprès du public,
- et le montant des ressources non affectées collectées auprès du public et non utilisées en fin d'exercice (part des réserves provenant de la générosité publique en fin d'exercice).

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources.

✓ **Tableau de passage des emplois aux charges(en euros)**

	COMPTE DE RESULTAT					ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	TOTAL CHARGES 2019
	CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
<b>COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES</b>							
Support des opérations	254 864	1 037 278	430	0	0	1 292 572	
Articles, colloques, formations sur l'action humanitaire	630 395	137 561	0	0	0	767 955	
Versements à d'autres organismes	0	545 483	0	0	0	545 483	
<b>Missions sociales</b>	<b>885 258</b>	<b>1 720 321</b>	<b>430</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 606 010</b>	
Coûts directs d'appel à la générosité publique	80 590	183 648	0	0	0	264 238	
Coûts de recherche des autres ressources privées	0	0	0	0	0	0	
Coûts de recherche des fonds institutionnels	0	0	0	0	0	0	
<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>80 590</b>	<b>183 648</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>264 238</b>	
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>231 632</b>	<b>45 051</b>	<b>180</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>276 864</b>	
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>1 197 481</b>	<b>1 949 020</b>	<b>611</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 147 112</b>	
Dotations aux provisions	0	0	32	0	0	32	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0	0	0	218 380	218 380	
<b>TOTAL</b>	<b>1 197 481</b>	<b>1 949 020</b>	<b>643</b>	<b>0</b>	<b>218 380</b>	<b>3 365 524</b>	

✓ **Tableau de passage des ressources aux produits(en euros)**

RESSOURCES	PRODUITS							TOTAL PRODUITS 2019
	DONS PRIVES	PRESTATIONS DE SERVICES	SUBVENTIONS INSTITUTION- NELLES	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITA- TION	PRODUITS FINANCIERS	PRODUITS EXCEPTION- NELS	REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EX. ANTERIEURS	
Dons manuels	2 093 195	0	0	0	0	0	0	2 093 195
Legs et autres libéralités	4 875	0	0	0	0	0	0	4 875
<b>Ressources collectées auprès du public</b>	<b>2 098 070</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 098 070</b>
<b>Autres fonds privés</b>	<b>478 492</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>478 492</b>
<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Ressources issues de la recherche de fonds</b>	<b>2 576 562</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 576 562</b>
<b>Ressources issues des activités liées à la mission sociale</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Activités marchandes diverses et produits annexes	0	498 780	0	215	0	0	0	498 995
Autres produits d'exploitation	0	0	0	49 394	0	0	0	49 394
Produits financiers	0	0	0	0	10 979	0	0	10 979
Produits de change	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	7 094	0	7 094
<b>Autres ressources</b>	<b>0</b>	<b>498 780</b>	<b>0</b>	<b>49 609</b>	<b>10 979</b>	<b>7 094</b>	<b>0</b>	<b>566 462</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>2 576 562</b>	<b>498 780</b>	<b>0</b>	<b>49 609</b>	<b>10 979</b>	<b>7 094</b>	<b>0</b>	<b>3 143 024</b>
<b>Report des ressources affectées non utilisées des ex. antérieurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>156 191</b>	<b>156 191</b>
<b>Reprises de provisions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>130</b>	<b>0</b>	<b>130</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 576 562</b>	<b>498 780</b>	<b>0</b>	<b>49 609</b>	<b>10 979</b>	<b>7 223</b>	<b>156 191</b>	<b>3 299 345</b>

## 5.2 Les emplois

### ✓ Représentation comptable des emplois

Les dépenses sont analytiquement directement rattachées aux activités qui les génèrent y compris, depuis 2019, le coût des loyers et charges locatives de Siège de la Fondation.

### ✓ Ventilation des dépenses de missions sociales

Le CER impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

### ✓ Détail des missions sociales

La Fondation a pour missions la promotion de l'action humanitaire et sociale en France et à l'étranger ainsi que le soutien des actions de l'Association Médecins Sans Frontières dans toutes ses activités.

- La promotion de l'action humanitaire et sociale

Cette mission sociale se déploie au travers des activités du Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (Crash) qui anime le débat et la réflexion critiques sur les pratiques de terrain et le positionnement public, afin d'améliorer l'action de l'Association Médecins Sans Frontières.

- Le développement d'actions d'innovations médicales

Ces innovations se concrétisent par l'étude, la conception et la production de matériels et techniques médicales adaptés aux conditions de travail des terrains MSF accessibles aux meilleurs coûts possibles.

- Conception d'orthèses 3D (projet 3D)

- Etude sur l'aide à l'interprétation des antibiogrammes (projet ASTapp)

- Le soutien des actions de l'Association Médecins Sans Frontières au travers :

- du renforcement des compétences des volontaires de Médecins Sans Frontières en leur attribuant des bourses d'études afin qu'ils suivent des formations spécialisées.

- de la contribution financière à des projets de l'Association Médecins Sans Frontières porteurs de nouvelles pratiques encore plus efficaces pour répondre aux besoins des populations

Les emplois de missions sociales de la Fondation s'élèvent en 2019 à 2 606 010 euros, en hausse de 279 439 euros.

	2018	2019
<b>Support des opérations MSF</b>	<b>1 132 165</b>	<b>1 292 572</b>
Articles, colloques, formations sur l'action humanitaire	701 117	767 955
<b>Information et sensibilisation du public</b>	<b>701 117</b>	<b>767 955</b>
Versements à d'autres organismes	493 289	545 483
<b>Missions sociales</b>	<b>2 326 571</b>	<b>2 606 010</b>

Les dépenses de support des opérations MSF s'analysent comme suit :

Libellé	2 018	2 019
Projet 3D	182 528	228 104
Projet ASTapp	107 906	306 942
Projet TDR	29 410	3 154
Dépenses réparties	5 487	0
<b>Projets d'innovation médicale</b>	<b>325 331</b>	<b>538 200</b>
<b>Bourses d'études</b>	<b>140 201</b>	<b>133 572</b>
<b>Charges de gestion immobilière</b>	<b>666 632</b>	<b>620 800</b>
<b>Support des opérations MSF</b>	<b>1 132 165</b>	<b>1 292 572</b>

Les dépenses d'information et de sensibilisation du public correspondent aux coûts du Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires pour 767 955 euros, principalement constituées de coûts salariaux.

Les dépenses des projets d'innovation médicale s'élèvent à 538 200 euros.

Enfin les emplois de missions sociales incluent le soutien financier aux projets innovants développés par MSF pour 545 483 euros. Ces projets sont portés par l'Association MSF et Epicentre (entité MSF centrée sur la recherche épidémiologique) :

Libellé	Entité bénéficiaire	2 018	2 019
Minilab	MSF Association	231 296	137 971
Essai clinique du vaccin fièvre jaune	Epicentre	241 993	407 512
Programme hospitalier d'Amman	MSF Association	20 000	0
<b>Projets d'innovation médicale</b>		<b>493 289</b>	<b>545 483</b>

Le projet Mini-Lab soutenu par la Fondation vise à concevoir et réaliser un laboratoire de bactériologie clinique autonome, transportable, et adapté aux contraintes des terrains d'intervention de MSF.

L'étude sur la fièvre jaune financée par la Fondation est conduite par Epicentre pour prouver l'efficacité du fractionnement du vaccin contre la fièvre jaune en vue d'initier un changement de pratique à grande échelle en cas d'épidémie.

#### ✓ **Détail des emplois de recherche de fonds**

On distingue trois sous-catégories d'emplois dans cette rubrique : les frais d'appel à la générosité publique, les frais de recherche des autres fonds privés et les charges liées à la recherche de subventions et concours publics (financements institutionnels).

Les dépenses de recherche de fonds s'élèvent en 2019 à 264 238 euros contre 359 162 euros en 2018.

#### ✓ **Détail des emplois de fonctionnement et autres charges**

Le fonctionnement comprend les activités de gestion générale de la Fondation dont les activités de comptabilité et de gestion de personnel, réalisées pour le compte de la Fondation et facturées par l'Association MSF.

Le coût des services de fonctionnement s'élève en 2019 à 276 864 euros contre 259 596 euros en 2018.

#### ✓ **Détail des engagements à réaliser sur ressources affectées**

Le montant des fonds affectés non encore utilisés à la clôture de l'exercice 2019 est détaillé dans le tableau de variation des fonds dédiés (voir 3.2 « Détail du passif » paragraphe « Fonds dédiés »).

## 5.3 Les ressources

### ✓ Définition des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels, les legs et autres libéralités effectués à la Fondation MSF par des particuliers.

Elles incluent également les financements de l'Association MSF ou d'autres sections MSF (à hauteur de leurs ressources de générosité publique), octroyés dans le cadre de la mise en œuvre conjointe de projets de la Fondation.

### ✓ Détail des ressources

Libellé	2018	2019
Dons et legs collectés en France et à l'étranger auprès du public	2 158 530	2 098 070
Autres fonds privés collectés en France	360 500	478 492
<b>Ressources issues de la recherche de fonds</b>	<b>2 519 030</b>	<b>2 576 562</b>
<b>Autres produits</b>	<b>582 570</b>	<b>566 462</b>
<b>Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>88 811</b>	<b>156 191</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>3 190 411</b>	<b>3 299 345</b>

Les dons et legs collectés sur l'année par la Fondation auprès du public et des acteurs privés représentent 2 098 070 euros (contre 2 158 530 euros en 2018) en baisse de 60 460 euros.

Les autres fonds privés collectés sur l'année incluent 144 170 euros de dons d'entreprises (contre 360 500 euros en 2018) et 334 322 euros de dons de la Fondation Tides (Google Agreement)

Les autres produits s'élèvent à 566 462 euros et comprennent :

- les loyers et charges locatives facturées à MSF Logistique et à l'Association MSF au titre des locations du site de Mérignac (545 559 euros),
- les reprises de subvention d'investissement relatives à l'immobilier de Bordeaux (7 094 euros),
- les plus-values générées par les placements financiers et droits d'auteur (11 809 euros).

## 5.4 Suivi des ressources collectées auprès du public

### ✓ Ressources non affectées collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice

A l'ouverture de l'exercice 2019, le montant des ressources non affectées collectées auprès du public en réserves dans les comptes de la Fondation était de 1 248 568 euros.

### ✓ Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

L'ensemble des ressources de la Fondation a vocation à financer l'ensemble de ses emplois et de ses investissements. Néanmoins, certaines ressources financent prioritairement certains emplois.

Les affectations prioritaires de ressources sont régies par les cinq principes suivants entérinées par le Conseil d'Administration de la Fondation :

- Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une thématique particulière).
- Chaque activité génératrice de ressources est financée par les ressources qu'elle génère, sauf affectation contraire par un tiers. Les ressources tirées du patrimoine immobilier sont, dans cette optique, affectées prioritairement au financement de la gestion de ce patrimoine et aux investissements afférents.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en priorité pour financer les activités liées aux missions sociales de manière générale et les subventions accordées à d'autres organismes en particulier.
- Depuis le 1er janvier 2016, les ressources issues de la générosité ne financent ni les investissements liés à l'ensemble immobilier de Mérignac ni le déficit qui résulterait de la gestion de cette activité.
- Les ressources issues de la générosité publique sont utilisées en deuxième ordre de priorité pour le financement des investissements (hors immobilier de Mérignac), puis pour le financement des frais de fonctionnement et de la recherche de fonds.

### ✓ Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, en 2019, la Fondation MSF a utilisé 2 032 070 euros de ressources de générosité publique collectées et non affectées, soit 94 % des ressources collectées auprès du public de l'année et non affectées. Les 6% restant non utilisés, correspondent à 66 000 euros affectés en fonds dédiés la fondation abritée FIFHA. Au 31 décembre 2019, le solde de ces ressources s'élève ainsi à 1 248 568 euros.

La générosité publique finance en 2019 :

- Les emplois de mission sociale à hauteur de 57% soit 1 491 068 euros :
  - o L'intégralité des contributions de la Fondation aux projets des associations MSF (137 971 euros), et Epicentre (407 512 euros),
  - o 98% des activités du Centre de Recherche sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (755 159 euros), le reste étant financé par les ressources non affectées dégagées sur les autres produits et dons entreprises,
  - o L'intégralité des bourses d'étude et de recherche octroyés par la Fondation (133 572 euros),
  - o 24% des dépenses liées au projet 3D (53 700 euros), le reste étant financé par des dons affectés reçus d'entreprises, et l'intégralité de celles liées au projet TDR (3 154 euros).
  
- L'intégralité des emplois de recherche de fonds (264 238 euros),
- L'intégralité des frais de fonctionnement (276 734 euros).

Pour des raisons de clarté et de simplicité, la Fondation a déduit des emplois finançables la totalité des dotations aux amortissements de l'année, plutôt que d'annuler dans la rubrique « Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées » le montant de générosité publique qui aurait été affecté au « financement » de dotations aux amortissements.